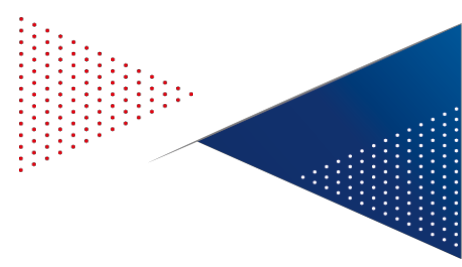




Challenge Foot Loisirs à 7

Présentation du projet

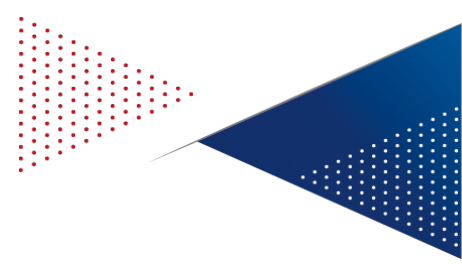
Objectifs



- ❖ Proposer une nouvelle offre de pratique
- ❖ Offrir une opportunité à des clubs (loisirs, football d'entreprise ou autres) ayant un effectif limité à continuer d'exister.
- ❖ Création de nouveaux clubs.
- ❖ Répondre à une demande des clubs



Avantages du Football Loisirs à 7



- ❖ Pratique sur un demi terrain.
- ❖ Règles moins contraignantes que le football à 11.
- ❖ Plus de facilité à composer une équipe
- ❖ Spécificité des postes moins importantes (polyvalence).
- ❖ Les participants touchent plus souvent le ballon.

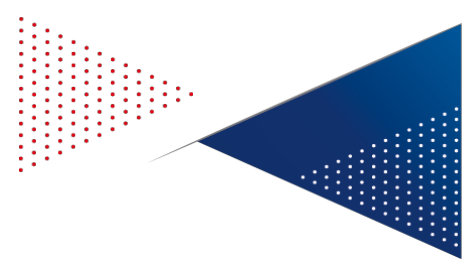


Principe du Challenge Football Loisirs à 7

- ❖ Challenge ouvert à tous les clubs affiliés à la F.F.F. des Districts de Paris et sa petite couronne (75 – 92 – 93 – 94)
- ❖ Type de licences: loisir, entreprise ou libre.
- ❖ Jours de compétition : le lundi et/ou le jeudi.
- ❖ Durée des rencontres : 2 périodes de 25 mn (mi-temps de 5 minutes) ou 2 fois 30mn
- ❖ 7 joueurs par équipe dont 1 gardien de but + 5 joueurs remplaçants maximum.
- ❖ Arbitrage : par les licenciés
- ❖ Possibilité d'engagement d'une équipe féminine, masculine ou mixte



Organisation



- ❖ Gestion du Challenge par la Commission Régionale Football Loisir.
- ❖ Envoi d'une feuille d'engagement spécifique à tous les clubs affiliés dans les District 75 – 92 – 93 – 94 (retour des engagements au 1^{er} septembre 2023)
- ❖ Possibilité de mise à disposition d'un terrain par la Commission
- ❖ Début du Challenge octobre / novembre 2023

